



EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 9 Février 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 09 Février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 04/02/2021

Date d'affichage 04/02/2021

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 14

Procurations : 3

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absents excusés : Madame Marion VEISTROFFER a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Danielle GUILLERME-CAOUS.

Était absent non excusé :

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ, a été élue secrétaire de séance.

CHANGEMENT PRESTATAIRE LOGICIEL COMPTABILITÉ-PAIE-ÉTAT CIVIL

Présentation de la décision

Afin de répondre continuellement aux différentes normes émanant des services de l'état, aux dernières évolutions techniques et informatiques notamment l'hébergement des solutions informatiques en mode SaaS, aux délibérations encadrant le télétravail des agents administratifs, il nous faut demander des devis pour pouvoir s'adapter à ces évolutions. De plus, la présence des outils comptabilité-paie-état civil et urbanisme n'étant que sur un seul poste informatique à la Mairie, il convient de faire évoluer les logiciels métiers de la mairie (Gestion financière, Ressources Humaines, Relation Citoyenne).

Les agents du secrétariat de la Mairie et Monsieur le Maire ont contacté et reçu deux prestataires afin de répondre aux différents besoins. Le tableau ci-après présente la synthèse des différentes propositions.

Prestataire	Outil	Descriptions	Prix (HT)
Berger LEVRAULT	E-MAGNUS	Acquisition logiciel (Compta / RH / Citoyen)	2 090,00 €
		Paramétrage / Migration / Installation	908,75 €
		Prestation hébergements de la solution	300 €
		Maintenance annuels logiciel	1 051,85 €
		Abonnement annuel légibase	337,50 €
		Abonnement annuel hébergements	950,40 €
EKSAE (Ex – CEGID)	Yourcegid Publi Channel	Acquisition logiciel (Compta / RH / Citoyen)	3 455,00 €
		Migration des données	
		Abonnement annuel	3 168 €

Après concertation avec les principaux utilisateurs Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de retenir la proposition de l'entreprise Berger Levraut.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 14 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-UDON, le 11 Février 2021.

Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20210209-2021-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2021

